



HAL
open science

Lapsus et phénomènes voisins dans la langue parlée : problèmes d'identification

Berthille Pallaud

► **To cite this version:**

Berthille Pallaud. Lapsus et phénomènes voisins dans la langue parlée : problèmes d'identification. Recherches sur le français parlé , 1999, 1 (15), pp.1-33. hal-00283576

HAL Id: hal-00283576

<https://hal.science/hal-00283576>

Submitted on 30 May 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RECHERCHES
SUR
LE FRANÇAIS
PARLÉ

N° 15 – 1999



G.A.R.S.

1999

Publications de l'Université de Provence

Lapsus et phénomènes voisins dans la langue parlée. Problèmes d'identification.

Les lapsus (des erreurs de langage, selon certains) ont fait l'objet de nombreuses études depuis un siècle et cela dans des disciplines aussi variées que la linguistique, la psycholinguistique et la psychanalyse. L'analyse des travaux dans ce domaine montre que si les efforts ont porté sur l'explicitation des lapsus, le problème même de leur identification a été rarement soulevé, comme si chacun se satisfaisait d'une reconnaissance implicite du lapsus¹. Or l'établissement des faits en ce domaine ne va pas de soi.

La question qui est posée dans notre étude concerne donc l'identification des lapsus *linguae*². Peut-on dire que les lapsus forment une catégorie homogène ? Quelles sont leurs caractéristiques ? Leur définition peut-elle être strictement linguistique ? L'identification des lapsus pose-t-elle des problèmes spécifiques ? Varie-t-elle en fonction des théories linguistiques et psychanalytiques ?

Il est évident que cette étude ne prétend pas répondre de façon approfondie à toutes ces questions. Elle vise seulement à en montrer une approche linguistique, approche permise par une méthode descriptive fondée sur les travaux de l'équipe du Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe et par l'exploitation de corpus enregistrés dans le cadre de ces travaux.

1. *Lapsus* est un terme lié dès son origine à la notion d'erreur. Sa définition dans le *Trésor de la Langue Française* (1983, t. 10, p. 992) est la suivante : "faute que l'on commet par inadvertance soit en parlant (*lapsus linguae*), soit en écrivant (*lapsus calami*)".

2. Les *lapsus linguae* sont ceux que l'on produit en parlant lorsque, suivant l'expression choisie par Rossi et Peter-Defare (1998), "notre fourche a langué".

1. SYNTHÈSE SUR LES TRAVAUX DANS LE DOMAINE DES LAPSUS

1.1. QUELQUES REMARQUES SUR LES TRAVAUX ANTÉRIEURS CONCERNANT LES LAPSUS³

Meringer (philologue) et Mayer (psychiatre) sont considérés comme ayant été les premiers à avoir véritablement étudié les lapsus (1895, 1908, 1923) et constitué à la fin du XIX^e siècle un corpus de 8 800 lapsus (*lapsus linguae, calami et lectionis*) ; les *lapsus linguae* sont au nombre de 4 400. Il n'est pas une étude traitant des lapsus ou ratés de langage qui ne fasse référence aux travaux de ces auteurs allemands.

Freud connaissait ces recherches auxquelles il se réfère longuement puisqu'il emprunte à leur corpus un certain nombre d'exemples qui viennent étayer ses propres théories ; il fait référence à ces travaux à plusieurs reprises dans son livre *Psychopathologie de la vie quotidienne* (1901) et analyse à son tour plusieurs de leurs exemples. Inutile de dire que Meringer protestera vigoureusement contre cet emprunt "redirigé". Comme Freud le dit lui-même, si les thèses de Meringer et Mayer lui ont semblé pendant un temps corroborer ses propres observations, le conflit est devenu certain après la parution d'écrits postérieurs de Meringer (Freud, 1901, p. 173).

En 1981, un numéro spécial de la revue *Linguistics* a été consacré aux lapsus (Cutler A., ed.) : on y trouve une synthèse sur les travaux essentiellement anglosaxons et une réflexion sur les positions théoriques adoptées, les points de vue causal et explicatif, les difficultés méthodologiques spécifiques au recueil de ces données et leurs résultats descriptifs, etc. Il faut reconnaître que la controverse, entre certains linguistes et psychanalystes, sur le statut des lapsus, leur analyse et leurs causes, reste entière ; et on ne voit pas pourquoi elle cesserait de l'être puisque leur objet et leurs objectifs diffèrent.

Cutler (1981), dans ce numéro de *Linguistics* tente de montrer que la controverse repose en grande partie sur une confusion entre les causes et les mécanismes. En effet, on est au niveau des mécanismes quand "on a clairement montré que les exemples traités par Freud pouvaient être soumis aux mêmes critères objectifs de classification que toutes les autres erreurs de langage" (Rossi et Peter-Defare, 1998, p. 14). Ce n'est pas

3. Pour une présentation plus systématique des études déjà faites dans ce domaine se reporter au livre récent de Rossi M. & Peter Defare E. (1998), mais aussi à ceux de Cutler (1982) et Goffman (1981).

pour autant que les explications avancées par Freud sur leurs causes, peuvent être ignorées ; or, chez certains linguistes, elles l'ont été largement. Il est évident qu'il y a intérêt⁴ à distinguer l'interprétation concernant les causes et l'interprétation au niveau des mécanismes.

Pour Cutler, lorsqu'on reconnaît que le débit des erreurs augmente en cas de fatigue ou sous l'empire de l'alcool ou d'une drogue, on est alors au niveau des causes et non au niveau des mécanismes. La fatigue et l'ébriété ne sont pas des mécanismes ; ce sont des états qui favorisent ou causent le déclenchement plus fréquent de mécanismes existants. "It is never suggested that fatigue and drunkenness are alternative mechanisms by which errors can occur, merely that such states can precipitate, or cause, the more frequent operation of the existing mechanisms" écrit-elle. Et les linguistes s'occuperaient de ces mécanismes, les causes leur restant inaccessibles, dans l'état actuel des connaissances du moins.

Les linguistes qui ont étudié les lapsus ont mis au rang des causes une grande diversité de phénomènes tels que :

– l'influence de la fatigue, de la hâte, de la distraction ou de produits toxiques dont on a constaté les effets sur la fréquence des lapsus (c'est ce que, on l'a vu, Cutler a mentionné).

– une pensée perturbatrice qu'elle soit consciente mais non dite ou qu'elle soit inconsciente⁵ (Meringer et Mayer⁶, 1895 ; Cutler, 1981 ; Arnaud, 1997). Ce point de vue a des conséquences méthodologiques importantes puisqu'il devient nécessaire pour une étude approfondie des lapsus d'interroger le locuteur sur "Ce à quoi il pense pendant qu'il parle" (Butterworth, 1982). Rossi et Peter-Defare (1997) qui fondent leur étude

4. Intérêt pour la rigueur et intérêt pour le style du débat.

5. Il est vraisemblable que Cutler (1982), Arnaud (1997) emploient le terme d'*inconscient* dans son sens courant c'est à dire de non-conscient. La psychanalyse en donne une définition à la fois plus précise et hors du champ de la linguistique : "La non pensée peut être la cause de la pensée : c'est ce à quoi nous sommes confrontés avec la notion d'inconscient" (Lacan (1968-1969), *D'un Autre à l'autre*, p. 9).

6. On notera que Freud, dans son chapitre sur les lapsus, soutient explicitement le point de vue de Meringer et Mayer : "Par sa théorie des images verbales 'nomades', qui sont situées au dessous du seuil de la conscience et qui ne sont pas destinées à être formulées en paroles, et par son insistance sur la nécessité de rechercher tout ce à quoi le sujet pense pendant qu'il parle, la conception de Meringer et Mayer, se rapproche singulièrement, il est facile de s'en rendre compte, de notre conception psychanalytique. Nous recherchons *nous aussi*, des *matériaux inconscients*, et de la même manière, à cette seule différence près que nous prenons un détour plus long, puisque nous n'arrivons à la découverte de l'élément perturbateur qu'à travers une chaîne d'associations complexe, en partant des idées qui viennent à l'esprit du sujet lorsque nous l'interrogeons" (Freud, 1901, p. 66).

sur des lapsus entendus dans la conversation courante ou relevés dans des dialogues et tables rondes diffusés sur les médias entre 1992 et 1996, choisissent, quant à eux, de ne pas interroger les locuteurs (même quand cela est possible) sur les raisons de leur lapsus : “Nous aurions en procédant différemment interrompu indûment le flux de la parole et faussé les résultats” (p. 17).

– l’anxiété et surtout certains types d’anxiété peuvent être à l’origine de lapsus. Ce sont les études sur les lapsus suscités artificiellement⁷ qui ont émis cette hypothèse selon laquelle les lapsus seraient “des révélateurs des anxiétés” (Motley, 1985, p. 64).

– la contagion (une fois qu’une erreur a été faite, d’autres erreurs sont faites par les locuteurs qui participent à l’interaction) : Cutler souligne ce fait qui avait intrigué Freud à propos de l’oubli de nom (et pour lequel il a déclaré ne pas avoir d’explication 1901, p. 48). Goffman (1981, p. 204) ajoute à ce type de contagion qu’on pourrait dire “inter-individuelle”, une contagion intra-individuelle : “The occurrence of one imperfection increases the chance of another, and that in turn increases the chance of another ones — as if, indeed, there were such a thing as getting rattled”.

1.2. LES ÉTUDES SUR LES LAPSUS EN LANGUE FRANÇAISE

Rossi et Peter-Defare (1998) signalent un regain d’intérêt pour les lapsus en langue française depuis 1992. Cet intérêt se manifeste dans le fait que plusieurs équipes se lancent dans l’établissement et l’analyse de corpus (enregistrés ou non). Actuellement, en dehors de notre groupe, trois équipes⁸ étudient ces phénomènes.

7. C’est aux États-Unis et surtout durant la période de 1975 à 1990 que des linguistes (Bernard Baars et Michael Motley à San Francisco, Carl Camden de l’Université de Cleveland) ont étudié des lapsus suscités artificiellement en laboratoire. Les méthodes employées permettent de provoquer artificiellement des lapsus chez des sujets lisant des listes de paires de mots sur un écran. Ces méthodes qui se fondent sur les effets antérieurs du contexte visent à produire des contrepèteries en suscitant des indécisions cognitives. Ces études, selon leurs auteurs, ont pour objectif de combler une lacune que l’étude des lapsus naturels ne permet pas de combler : “déterminer la façon dont les composants linguistiques sont traités dans le cerveau”. À ce courant de recherche se rattachent les travaux de Pillon (1998) qui, toujours à l’aide de lapsus déclenchés artificiellement montre l’implication de la morphologie dérivationnelle des mots dans les processus de production de la parole.

8. Je mettrai à part les travaux sur les lapsus déclenchés artificiellement ; les études de Pillon (1998) à Louvain sont représentatives de ce courant de recherche.

– À l'Institut de Phonétique de l'Université de Provence une série de recueils et d'études ont abouti à plusieurs publications dont les principales sont celles de Rossi et Peter-Defare (1995, 1998) qui portent sur environ 4 000 exemples tous reconnus par le locuteur lui-même comme lapsus. Il est à noter que, Peter-Defare E., 1993 a réalisé la première étude systématique et linguistique dans ce domaine en Langue française.

– Arnaud (1997) a publié récemment une première analyse sur son propre recueil de lapsus qu'il qualifie de "naturels" (pour les distinguer des lapsus déclenchés en laboratoire, ou suscités artificiellement). La notation de ces 2400 exemples a été faite sur le mode systématique ("tout lapsus entendu a été noté", p. 308) et cela dans les secondes qui suivent leur production ("afin d'éviter la rapide dégénérescence de la trace mémorielle", p. 308).

– Fénoglio (1997) s'appuie sur un corpus de 25 lapsus relevés dans des entretiens enregistrés pour aborder l'énonciation en discours oral ; le lapsus apparaît comme une donnée d'articulation entre discours et parole.

1.3. DESCRIPTION LINGUISTIQUE DU LAPSUS

Dans le champ de la linguistique, les lapsus font, actuellement l'objet d'études cognitives ; ils constituent des preuves permettant d'étayer divers modèles de production et de perception du langage : accès au lexique et planification de la parole. Cette approche est représentée, en France, par celle d'Arnaud et celle de Rossi et Peter-Defare chez qui elle est particulièrement bien documentée.

Dans le domaine de la psychanalyse, les perspectives sont différentes, ne serait ce que parce que la psychanalyse n'est ni une théorie linguistique, ni une théorie cognitive. L'intérêt pour les lapsus tient justement à ce qu'ils révèlent du fonctionnement psychique humain et qui peut être retrouvé dans l'oubli, l'acte manqué, etc. (toute la table des matières du livre de Freud *Psychopathologie de la vie quotidienne* ; 1899), les rêves et les psychopathologies. Les études de Freud sur les lapsus contribuent à son élaboration théorique sur l'inconscient. La psychanalyse est une théorie de l'inconscient ; ce n'est pas une théorie de la parole ou des langues.

Il n'est évidemment pas possible de décrire les lapsus sans faire référence aux hypothèses que l'on a sur leur formation. La description la plus courante, adoptée par certains linguistes, met en cause l'élaboration de l'énoncé sur les axes syntagmatique et paradigmatique. C'est le cas, par exemple, des études récentes sur le français (Rossi et Peter-Defage, 1998, et Arnaud, 1997) :

Selon le critère contextuel, chaque type de lapsus est *i/* soit syntagmatique, si l'origine est présente dans le contexte de l'énoncé..., *ii/* soit paradigmatique, si l'origine est absente de ce contexte et si l'erreur est provoquée par un phénomène associatif quelconque. (Rossi et Peter-Defare, p. 42)

Deux sortes de lapsus sont ainsi distingués selon que leur origine est attribuée à l'élaboration de la parole sur l'axe syntagmatique ou sur l'axe paradigmatique. Rossi et Defare (1998) établissent alors un premier classement fondé sur la distinction entre quatre types d'extension du lapsus selon que l'erreur porte sur le mot, la syllabe, le phonème ou le trait phonologique. Six types d'opération⁹ semblent expliquer la perturbation dont les lapsus résultent. Il est à noter que, selon la définition des lapsus dits "d'origine paradigmatique", leur identification n'est pas du même ordre que les autres types de lapsus. En fait, la catégorie "paradigmatique ou non contextuelle" n'est établie que sur des critères "négatifs" : le lapsus est déclaré "paradigmatique" lorsqu'il est impossible de trouver dans le contexte antérieur ou ultérieur l'origine de l'altération¹⁰. Ce type de lapsus a ainsi un statut de "reste".

Exemple n° 55 :

il se trouve qu'on (*dépasse*), qu'on **dépense** énormément de pognon [247].

Le lien sémantique entre "dépasse" et "dépense" va de soi car on dépasse son budget à "dépenser" trop d'argent, quant à la parenté phonologique elle est évidente. (55) est une substitution de mots qu'*aucune origine phonologique dans le contexte* ne peut expliquer ici. (Rossi et Peter-Defare, 1998, p 36).

Il semble très artificiel de vouloir affirmer l'existence de deux sources de lapsus alors même que les auteurs insistent sur la différence radicale qui existe entre ces deux sources. Elles n'appartiennent pas au même champ ; il ne peut donc pas y avoir de contradiction épistémologique à ce qu'elles puissent intervenir simultanément dans la production de la parole.

9. Amalgame, haplogie, omission, insertion, interversion et substitution.

10. Ce raisonnement est quelque peu circulaire puisque les auteurs posent en prémisses que les erreurs pouvant se *décrire* par des déplacements sur l'axe syntagmatique *s'expliquent* par ces perturbations sur l'axe syntagmatique et n'ont rien à voir avec une élaboration sur l'axe paradigmatique. L'insistance est forte sur cette hypothèse d'une origine contextuelle du lapsus; elle se retrouve même dans les recommandations pour le recueil des données. "Nous n'avons retenu que les lapsus dont nous étions sûrs et pour lesquels nous pouvions obtenir un contexte suffisant où pouvait être identifiée l'origine éventuelle" (Rossi et Peter-Defare, 1998, p. 17).

D'ailleurs, peut-il y avoir une parole en dehors d'une élaboration simultanée sur les axes syntagmatique et paradigmatic ? Évidemment, non.

On trouve chez Freud (1967, p. 70) la remarque suivante qui vient souligner la nécessité d'une approche plus complète et non divisée du lapsus :

Parmi les exemples que j'ai moi-même réunis, je n'en trouve guère où le trouble du langage se laisse réduire uniquement et exclusivement à ce que Wundt appelle "l'action par contact de sons". Je trouve presque toujours, *en plus de l'action par contact*, une action perturbatrice ayant sa source en dehors du discours qu'on veut prononcer, et cet élément perturbateur est constitué soit par une idée unique, restée inconsciente, mais qui se manifeste par le lapsus et ne peut le plus souvent être amené à la conscience qu'à la suite d'une analyse approfondie, soit par un mobile psychique plus général qui s'oppose à tout l'ensemble du discours.

Les hypothèses pour rendre compte des lapsus dits "paradigmatiques" sont diverses. Dans certains cas, les auteurs invoquent "le contexte de production du lapsus" comme dans l'exemple suivant :

15 Au pays du (*sommeil*), du **soleil** levant [208] ;

les auteurs font le commentaire qui suit :

En (15) aucune persévérance ni anticipation de consonne ne permet de rendre compte du lapsus ; en revanche, *sommeil* et *soleil levant* se trouvent quasiment dans une relation sémantique d'antonymie et le contexte de production du lapsus a pu faciliter la substitution des mots : il était 15 heures, l'heure de la sieste, et il faisait très chaud.

Si Rossi et Peter-Defare (1998) envisagent un recours éventuel à des indices liés aux circonstances de production des énoncés pour expliquer certains lapsus, Arnaud (1997), quant à lui, insiste beaucoup sur la nécessité de recueillir des informations précises sur les circonstances d'énonciation. Il précise même que cette "intrusion environnementale" peut être un véritable matériau inconscient puisque l'énonciateur n'a pas conscience de cette influence :

(9) (l'énonciateur mange des sardines en boîte) ; *elles sont bonnes ces olives* (au lieu de sardines). Il est écrit sur la boîte — chose dont l'énonciateur *n'avait pas conscience* — qu'il s'agit de sardines à l'huile d'olive. (p. 313)

Pour cet auteur, l'absence de conscience de "percepts" notée pour certains lapsus (autrement dit l'influence inconsciente d'unités lexicales présentes dans l'environnement du locuteur) est importante sur le plan théorique :

Ceci montre qu'une forme linguistique isolée peut entrer dans un processus d'accès lexical sans se signaler à la conscience. On sait qu'un des corollaires de la modularité est le caractère automatique et incoercible des processus de bas niveau. (p. 323)¹¹

Concernant les lapsus d'origine syntagmatique, Rossi et Peter-Defare (1998) signalent également qu'un certain nombre de lapsus sont "provoqués" par des matériaux à trouver dans un énoncé plus large, ce qui les a conduits à introduire les notions de contexte à court terme ou à long terme, notions qui ne sont cependant pas précisées. Par analogie, sans doute, avec les notions de mémoire à court terme et à long terme¹², on déduit des exemples analysés qu'il s'agit de l'énoncé proche voire immédiat (quelques mots avant ou après le lapsus) pour le court terme. Le contexte à long terme serait une partie plus vaste de la conversation englobant le lapsus. Lorsque "l'origine" du lapsus ne peut être retrouvée dans le contexte à court terme, elle peut être "trouvée" dans le contexte à long terme; par exemple, pour le lapsus (57) "Vos (p)leurs, vos *f*leurs résistent bien [950]", Rossi et Peter-Defare (1997, p. 35) font le commentaire qui suit :

Si on se réfère au contexte à plus long terme, on apprend que le locuteur a *auparavant* hésité entre vos "fleurs résistent" et vos "fleurs prospèrent"; on est alors en droit de considérer la substitution "fleurs ⇒ pleurs" comme un effet phonologique de l'initiale de "prospèrent".

2. POINT DE VUE MÉTHODOLOGIQUE POUR NOTRE RECUEIL DE LAPSUS

Depuis plus de 25 ans maintenant, l'équipe du GARS à Aix a développé pour ses études une méthode de transcription des corpus de français parlé contemporain (Blanche-Benveniste et Jeanjean, 1987). Les deux principales conventions de cette méthode ont été adoptées par certaines méthodes actuelles pour la transcription et l'édition de grand corpus (C. Blanche-Benveniste, 1997) : à savoir, une transcription orthographique et l'absence de ponctuation. Le souci d'établir un "document linguistique" a prévalu et avec lui, le refus d'apurer le texte de l'oral de ses soi-disant

11. Arnaud fait référence ici à la théorie modulaire de la production de la parole chez Levelt, 1989.

12. La mémoire à court terme ne dépasse pas trois minutes; la mémoire à long terme qui correspond à un autre mécanisme physiologique s'étend au-delà de cette valeur.

“scories” même si la lecture de ces documents peut sembler, au premier abord incommode pour un lecteur non averti.

C'est l'accumulation des procédés caractéristiques des “avant-textes” de l'oral qui rend la lecture des transcriptions si incommode : retouches de toutes sortes, “hésitations”, “énoncés inachevés”, “ruptures de construction”, pauses fréquentes, etc. (Blanche-Benveniste et Jeanjean, 1987, p. 162)

Des indications prosodiques et des transcriptions phonologiques ne sont employées que dans certains passages (par exemple pour les énoncés ne pouvant recevoir une interprétation). Encore ne sont-elles pas portées dans le texte mais renvoyées en note (à l'exception des transcriptions d'enregistrement d'aphasiques à propos desquelles cette difficulté d'interprétation est si fréquente parfois que la lecture en serait trop incommode).

L'étude entreprise ici sur les lapsus se fonde sur deux types de recueils : l'un “à la volée”, l'autre est le résultat obtenu à partir d'un corpus enregistré et transcrit selon les conventions du GARS¹³ (corpus Bertuzzi 97). Dans les deux cas, les énoncés sont des propos tenus dans le cadre d'entretiens ou de conversations.

1. Recueil “à la volée” : les énoncés relevés n'ont pas été enregistrés. Ils ont été entendus au hasard de conversations ou d'entretiens écoutés à la radio¹⁴. Notés sur le champ, ces énoncés ne peuvent prétendre à la garantie d'une exactitude totale puisque la mémoire intervient forcément¹⁵. De plus non seulement, ce recueil n'est pas systématique (puisque'il est bien évident qu'il est impossible de noter tout lapsus entendu), mais il a évolué avec les réflexions issues de l'avancée du travail. En d'autres termes, si au départ cette activité de recueil semblait simple, l'analyse du corpus enregistré a révélé des phénomènes insoupçonnés au début. Cela ne manqua pas de modifier le recueil “à la volée” ; ces phénomènes passés inaperçus dans la vie quotidienne, devenaient perceptibles sinon faciles à relever. Si il y a une certitude méthodologique, c'est évidemment qu'un recueil “à la volée” de faits linguistiques ne peut être ni constant ni systématique.

13. Ce que Arnaud (1997) nomme recueils extensif (“à la volée”) et intensif (sur corpus enregistré).

14. Le relevé de lapsus est plus facile à faire lors d'écoutes d'émissions à la radio. Il n'est, en effet, pas facile de s'abstraire d'une conversation avec d'autres personnes.

15. Arnaud (1997, p. 308) qui établit une typologie des lapsus par substitution de mots souligne dans sa méthode de recueil le souci “d'éviter la rapide dégénérescence de la trace mémorielle”. On sait depuis Freud que les “infidélités” de la mémoire sont loin d'avoir pour seule origine “la dégénérescence de la trace mémorielle”.

L'étude présente est donc avant tout une tentative de construire son objet : et de répondre à la question : "Qu'est-ce qu'un lapsus dans le champ linguistique ?". Il reste que, comme on l'a vu, la très grande majorité des études sur le lapsus portent sur des recueils "à la volée".

Les quelques statistiques établies pour cette étude ont été faites à partir des 120 premiers exemples recueillis. D'autres exemples seront mentionnés dans le cours de cet article à titre d'illustration.

2. L'étude du corpus Bertuzzi (1997)¹⁶ s'est révélée essentielle pour cette recherche sur le lapsus ; ce n'est pas qu'elle en présente une quantité remarquable, mais la possibilité de lire et relire la transcription des paroles prononcées a permis d'éviter de construire une analyse sur des faits déjà définis ("un lapsus c'est ce que mon analyse étudie"). La lecture de l'énoncé permet de constater des phénomènes qui sont bien sûr perceptibles pour une écoute attentive et avertie mais souvent impossibles à noter. L'étude sur corpus permet surtout un relevé systématique de faits qui autrement paraissent rares (parce que discrets et rapides). C'est pourquoi, l'analyse de ce corpus a relancé en le modifiant le recueil "à la volée".

Il se trouve que ce corpus comporte 100 exemples de lapsus dont la diversité même m'a incitée à prolonger le recueil "à la volée" et à comparer ces phénomènes selon leurs conditions d'obtention.

Informations recueillies pour chacune des erreurs de langage

Cinq types d'informations ont été relevés pour chaque exemple recueilli.

1. L'exemple lui-même.
2. Le locuteur a corrigé ou non son lapsus (C/ non C).
3. Lapsus se traduisant par :
 - E : un mot entier orthographiable,
 - A : amorce d'un mot,
 - N : néologisme¹⁷,
 - O : omission d'un élément,
 - R : répétition d'un élément.

16. Le corpus Bertuzzi (1997) est la transcription intégrale de trois enregistrements d'une personne évoquant les conditions d'exercice de son métier de fleuriste à Paris. Cette étude a été faite dans le cadre d'une soutenance de maîtrise au Département de Linguistique française à l'Université d'Aix-Marseille I.

17. On trouve dans cette catégorie tout énoncé qui ne correspond pas à un mot du dictionnaire. Certains ne permettent pas une reconnaissance de morphèmes, d'autres sont des sortes de mots-valises ou des formules-valises.

Catégorie morpho-syntaxique de cet élément : nom, pronom, verbe ;
sujet, complément,

4. Renseignements sur le locuteur ; date du lapsus.

5. Informations contextuelles (linguistiques ou non) ; remarques

Exemple :142¹⁸

si j'ai tant attendu pour *attendre* ce livre pour *écrire* ce livre

Corrigé :

E ; verbe Séquence Objet (lexique)

Écrivain ; 2 avril 1998

Contexte : France-Culture, entretien

3. ÉLÉMENTS D'ANALYSE

3.1. QUELQUES REMARQUES PRÉLIMINAIRES

3.1.1. LAPSUS, ÉCHEC AU REGARD D'UNE NORME ?

Les lapsus sont souvent assimilés à des erreurs que ce soit par rapport à une norme, un standard ou que ce soit par rapport à des données probables. Mais dans quel domaine linguistique (lexical, morphologique, syntaxique, intonatif ou discursif) peut-on repérer l'erreur ? L'étude de Colette Jeanjean (*Les ratés c'est fa- fabuleux*, 1984) sur les amorces¹⁹ et les répétitions dans le français parlé montre l'intérêt de distinguer les interprétations syntaxique et discursive. Si les amorces peuvent être analysées comme des erreurs discursives, sur le plan syntaxique, "il n'y a pas lieu de parler de ratés" (p. 174).

Il reste que l'attribution du qualificatif d'erreur à propos du lapsus sur le plan discursif est insistante. Cette erreur se traduit par la présence d'un élément surprenant ; il reste à préciser dans quel champ se situe cette surprise : sémantique, morpho-syntaxique, phonologique, etc.) :

- mais il te faut des *passages* [rires] des *massages* seulement du haut du corps (corpus Pallaud 1997, 126)

Dans cet exemple, le rapport au contexte signale l'insolite du terme *passage*. On remarque que le caractère surprenant du terme n'en serait pas plus accentué si on l'avait interprété comme *pas sages*, *passe-âge*, etc..

18. En caractères italiques, le lapsus et sa correction

19. Le terme de bribes recouvre deux phénomènes. Généralement l'équipe du GARS utilise le terme d'*amorces* pour désigner les bribes concernant les mots (C. Jeanjean, 1984). D'autres bribes correspondent en rhétorique à une *anacoluthie* (C. Loufrani, 1981).

Dans cet exemple (comme dans la plupart des cas où le lapsus porte sur un énoncé pluri-syllabique), le transcripteur peut se demander où arrêter son imagination interprétative puisque justement le lapsus remet en cause la cohérence textuelle²⁰ ? Ce qui est plausible, attendu en fonction du contexte, et ce qu'on peut savoir sur le locuteur, tout cela sert de guide au transcripteur. Dès cette étape du recueil des données, les hypothèses que l'on a sur la formation des lapsus vont influencer leur transcription.

Le locuteur qui parle est le plus souvent "conscient" de ses lapsus (ou tout au moins exprime cette reconnaissance²¹), les corrige, s'en amuse ou les regrette. Qu'il s'agisse du recueil "à la volée" ou du corpus enregistré, les résultats sont massifs : les lapsus corrigés sont beaucoup plus nombreux que ceux qui ne le sont pas :

- recueil "à la volée" : 72,5 % (87/120)
- corpus enregistré : 83 % (83/100)

Cependant, ces auto-corrrections n'ont pas toujours lieu comme le montrent les exemples suivants (corpus Pallaud, 1997, 125, 124) :

- L1 tu as entendu le Sud du Portugal est relié par le plus grand port d'Europe
- L2 tu veux parler d'un pont je suppose
- L1 oui bien sûr
- ma mère a dit surtout cache ce livre que Poupette ne le lise pas eh bien ce livre je l'ai [li] caché dans le lit

L'attribution du terme "erreur" cherche sa justification dans les auto-corrrections et marques de repentirs ou d'excuses diverses formulées par le locuteur. Il est à noter que souvent seules ces remarques explicites de correction signalent les hésitations du locuteur. En leur absence, ces énoncés ne seraient pas signalés comme comportant une irrégularité :

- et tu diras toutes ces actions oh flûte encore un lapsus + ces occasions que j'ai manquées c'est pas croyable
- j'ai vu euh j'ai rencontré une classe d'enfants de Bogota venus skier dans le Jura
- je vais aller à la fac euh à la pharmacie
- c'est un film c'est un décor excusez-moi que John Ford s'est approprié

20. On sait que le point de vue psychanalytique est différent puisque l'interprétation du lapsus (sa transcription donc) s'appuie sur les associations du sujet et se trouve limitée par elles.

21. Outre l'éclat de rires, un certain nombre d'énoncés signalent la reconnaissance par le locuteur tels que : *excusez-moi, pardon, encore un lapsus, etc.*

- il y a chez Gisèle Praxinos un sublime *amour* [rires] un sublime *humour* (corpus Pallaud, 1997, 70, 82, 139, 153, 136)

Le locuteur qui écoute ou qui transcrit est donc parfois le seul à percevoir ces "bizarreries". Il est donc clair que ses savoirs interviennent dans la détection de ces anomalies ; ce qui revient à dire que la constitution même d'un recueil de données dans ce domaine peut être biaisée (nous y reviendrons).

2.2. LAPSUS ET INTENTION

La deuxième notion à laquelle la plupart des études font appel pour caractériser le lapsus est l'intention ou plutôt, en l'occurrence, l'absence d'intention du locuteur : *le lapsus est une faute que l'on commet par inadvertance*. Sur le plan du discours quelque chose était attendu et/ou était dans l'intention du locuteur, et a été dit autrement. La perte de contrôle du dire est, on l'a vu, le plus souvent perçue par le locuteur lui-même et exprimée de diverses façons (pauses, marques d'hésitation, excuses, rires, etc.). Cet aspect du lapsus est souvent invoqué pour attester le lapsus :

Le lapsus linguae doit être considéré comme une déviation de l'intention du locuteur ayant pour résultat une modification intentionnelle de la forme, c'est-à-dire une altération d'une unité du niveau symbolique et non du niveau de la substance. (Rossi et Peter-Defage, 1998, p. 18).

Blanche-Benveniste (1990) propose de ne pas mettre à part les manifestations intentionnelles ; elles restent incluses parmi ces phénomènes de bredouillage qui jalonnent les énoncés parlés :

Sur l'axe paradigmatique²² se manifestent divers phénomènes : nous avons évoqué celui du bredouillage et celui de l'énumération. Nous proposons d'en évoquer d'autres. Au risque de choquer des habitudes bien ancrées, nous ne distinguerons pas entre les phénomènes qui paraissent créés par la volonté des locuteurs et ceux qui paraissent leur échapper ; nous traiterons de la même façon des phénomènes apparem-

22. La conception du paradigmatique qui est développée ici est proche de celle à laquelle se réfère Jakobson (1963) et se distingue de celle qu'a énoncée de Saussure (1922) : "Le rapport syntagmatique est in praesentia ; il repose sur deux ou plusieurs termes également présents dans une série effective. Au contraire le rapport associatif unit des termes in absentia dans une série mnémonique virtuelle" (1985, p. 171). C'est pourquoi "le locuteur, restant sur cette place syntaxique du complément temporel, par hésitation, par mégarde, ou par souci d'expressivité, peu importe, a répété le même élément ; nous dirons qu'il a utilisé l'axe des paradigmes" (Blanche-Benveniste, 1990, p. 19).

ment involontaires comme bredouillages hésitations, maladresses, reprises, et d'autres qui semblent intentionnels comme : répétitions intensives, variations stylistiques et autres. On verra que ce point de vue, s'il néglige la part d'intention du locuteur, sur laquelle nous ne pensons pas pouvoir porter de jugement, a l'avantage de suivre une ligne d'analyse grammaticale unifiée. (p. 20)

Le corollaire de cette intention prise en défaut chez le locuteur est le fréquent sentiment de honte qu'il exprime lorsqu'il s'aperçoit de son lapsus ou lorsqu'on le lui fait remarquer. Cette honte voire même la difficulté à admettre le lapsus ont été signalées déjà par Meringer et Mayer (1895). Freud a confirmé cette observation :

Les signes d'émotion qu'on suscite en prouvant à quelqu'un qu'il a commis un lapsus, et qui sont manifestement très voisins de la honte, ces signes sont significatifs. (p. 92)

Goffman (1981), dont l'approche est plus sociolinguistique, revient à plusieurs reprises sur ce sentiment de honte qui accompagne la perception par le locuteur de ses lapsus ; selon lui, ce sentiment est repérable dans les marques d'énonciation qui accompagnent la correction même de l'erreur (*oh flûte encore un lapsus, c'est pas vrai, excusez-moi, pardon, c'est la fatigue, c'est l'émotion, etc.*). Par la suite, si les études sur les lapsus ont souvent recours à l'absence d'intention pour spécifier le lapsus (ce qui évidemment est souvent problématique), elles ne mentionnent pas cette répugnance fréquente chez le locuteur à admettre ses anomalies de langage.

3. DIFFICULTÉS D'IDENTIFICATIONS DES LAPSUS

3.1. LAPSUS : "UN MOT POUR UN AUTRE", MAIS ENCORE FAUT-IL SAVOIR QUEL ÉLÉMENT EST INSOLITE

Dans cette catégorie, se trouvent réunies les productions qui peuvent recevoir une interprétation parce que la reconnaissance de morphèmes a été possible ; elles sont donc orthographiables. Cependant, on constate que, soit le locuteur lui-même récusé ce qu'il vient de dire, soit que le transcritteur (ou l'auditeur) trouve quelque chose d'insolite dans l'énoncé qui vient d'être dit²³. Cette catégorie d'exemples correspond à ce qu'on

23 On ne discutera pas ici de la justesse de l'interprétation. Disons que, dans ce champ linguistique, la justesse s'appréhende par le biais de la cohérence, de la vraisemblance et du probable qui sont les axes délimitant le champ de l'objectivité en matière de sémantique. On sait bien que ces prémisses peuvent être prises en défaut et que l'incohérent,

entend couramment par lapsus à savoir : “un mot pour un autre”. Ce type de lapsus est conçu le plus souvent comme une erreur sur le lexique nominal ou verbal et se trouve inclus dans ce que certaines études abordent comme erreurs de dénomination (Arnaud, 1997) :

(corpus Pallaud, 1997, 71, 79, 93 ; 15, 56)

- tu as les vœux de *Noëlle* euh de *Danielle*
- on vous a même fait remplacer un *cric* un *pneu* dans cette épreuve
- oh mon écharpe + je l'ai prêtée à Gisèle parce qu'elle avait froid et je l'ai gardée euh *elle* l'a gardée
- L1 on verra si Catherine Trautman va suivre les recommandations du parti socialiste et démissionnera de la mairie de *Bordeaux*
- L2 elle n'a pas encore conquis la mairie de Bordeaux que je sache
- L1 ben à la Libération c'est pour ça que j'ai fait trois *ans* de prison
- L2 trois ans ou trois *jours* ?
- L1 oui trois jours bien sûr

Les *trois quart* (91 sur 120) du total des lapsus relevés “à la volée” sont de l'ordre de “un mot pour un autre”. Sont compris dans ce décompte les sept énoncés (soit 7 sur 91 : 7,6 %) où on ne sait si on se trouve en présence d'un lapsus ou d'une omission et 4 lapsus de type “carambolage”²⁴.

Dans le corpus enregistré, ces lapsus de type “un mot pour un autre” sont au nombre de 33 ; ils constituent le *tiers* seulement des phénomènes relevés (33 sur 100). La proportion de ces lapsus pouvant être interprétés aussi comme des omissions est bien supérieure à celle qui a été trouvée dans le recueil “à la volée” (27 sur 33 : 81,8%). Les proportions par rapport au recueil “à la volée” sont, donc, inversées.

Ces chiffres prouvent, s'il en était besoin, le biais qui peut être introduit par un recueil *à la volée* et le grand avantage qu'il peut y avoir à bénéficier de corpus enregistrés. Dans les recueils “à la volée”, les lapsus

l'in vraisemblable, l'improbable se produisent quand un Sujet parle. Si les effets sont négligeables pour une discipline à la recherche de faits statistiquement repérables, il n'en n'est pas de même pour la psychanalyse dont la “sémantique” ne vise qu'un sujet à la fois.

24. Les carambolages (*bumper-car errors*) signalés par Stemberger 1985 (cité par Arnaud, 1997) sont les cas d'interversion de termes ; les exemples présents dans le corpus Pallaud, 1997, 26, 35, 38, 92 :

- à Alexandrie il y a des avenues et des rues ce qui fait que pour moi *Alexandrie c'est New York* ou plutôt *New York c'est Alexandrie* mon lapsus n'est pas pour rien
- parler de la mort ça fait pas *les gens mourir*
- mais je le veux *moi pour tout* ah ah *tout pour moi*
- allô c'est *Babette Maman* euh [rires] c'est *Maman Babette*

du type "un mot pour un autre" sont très surestimés alors que toutes les hésitations se traduisant par des amorces (amorces corrigées et inachevées) se trouvent sous estimées.

Il est cependant des cas où il n'est pas possible d'affirmer que le lapsus porte sur tel élément plutôt que sur tel autre. Dans les exemples qui vont être donnés, on peut en effet hésiter sur la localisation du lapsus. Suivant les cas, la portée du lapsus n'est pas la même. Dans le recueil "à la volée", on n'en trouve que cinq exemples ; il n'y en a aucun dans le corpus enregistré.

Dans l'énoncé suivant, sans interroger le locuteur il est impossible de dire si le lapsus porte sur *monsieur* corrigé plus tard en *madame* :

– restent *monsieur* Trautman euh monsieur Hue et *madame* Trautman

ou si l'erreur porte sur les noms propres (*Trautman* au lieu de *Hue*).

Le comble est atteint dans l'exemple suivant où le locuteur a du mal à sortir de l'ambiguïté de ce qu'il dit et où le lapsus peut porter sur plusieurs termes²⁵ (corpus Pallaud, 1997, 85) :

au XIX^e siècle il y a une *baisse* de l'intolérance un *accroissement* de la tolérance euh à force de croiser les chiffres je ne sais plus où j'en suis c'est un accroissement de l'intolérance auquel on assiste au XIX^e siècle

OU

au XIX^esiècle il y a une baisse de l'intolérance un accroissement de la *tolérance* euh à force de croiser les chiffres je ne sais plus où j'en suis c'est un accroissement de *l'intolérance* auquel on assiste au XIX^esiècle

OU

au XIX^esiècle il y a une baisse de *l'intolérance* un accroissement de la *tolérance* euh à force de croiser les chiffres je ne sais plus où j'en suis c'est un accroissement de l'intolérance auquel on assiste au XIX^esiècle

OU

au XIX^esiècle il y a une *baisse de l'intolérance* un accroissement de la tolérance euh à force de croiser les chiffres je ne sais plus où j'en suis c'est un *accroissement de l'intolérance* auquel on assiste au XIX^esiècle

On y reviendra plus loin, mais on peut déjà souligner que cette difficulté à localiser la portée du lapsus dans l'énoncé a pour conséquence de révéler l'équivocité de cet énoncé.

25. En caractères italiques, le lapsus et sa correction.

3.2. LAPSUS OU VARIATION ÉLABORÉE SUR L'AXE PARADIGMATIQUE ?

Un certain nombre de lapsus ont toutes les apparences d'un phénomène de liste c'est-à-dire une énumération sur l'axe paradigmatique et que la méthode de mise en grille élaborée par l'équipe du GARS présente ainsi (Blanche-Benveniste et Jeanjean, 1987, p. 170)²⁶ :

moi j'avais ma mère
mon père
ma grand-mère
ma marraine
quatre gendarmes sur le dos (corpus Baral, 29, 5)

Contrairement au phénomène de liste précédent, sans le recours à l'intention du locuteur, c'est-à-dire sans interroger le champ discursif, il est impossible d'attribuer le statut de lapsus à l'un ou l'autre des énoncés suivants, c'est-à-dire de les distinguer d'une énumération :

- c'est aussi cette manière *horizontale + orientale* plutôt qu'il a d'écrire ses textes
(Contexte : évocation d'un article concernant les écrits sur rouleaux en Chine ancienne)
- le but de cette réunion était de montrer que la justice a un rôle à jouer dans le *déclin* dans le *traitement* de la délinquance
(corpus Pallaud, 1997, 1, 66)

Dans certains cas, le locuteur envisage lui-même son lapsus comme une variante possible, quoique non intentionnelle au premier abord, de son discours : le lapsus est reconsidéré en une énumération.

- Giono disait les *misères* euh les *mystères* ne gagnent pas oui on peut dire aussi les *misères* ne gagnent pas à être montrées
- les Russes ont fait des plans *hysté-* oui des plans hystériques et *historiques* (corpus Pallaud, 1997, 19, 135)

Parfois, les circonstances de l'énoncé, associées à des phénomènes prosodiques discrets, permettent également de distinguer le lapsus là où on pourrait ne voir qu'une énumération, une variante discursive :

- C'est peut-être qu'on veut réparer quelque chose réparer ce qu'on a fait en *accouchant* soi-même + en *naissant* soi-même.
(Le locuteur est un médecin accoucheur; il tente de décrire les raisons de son choix professionnel) (corpus Pallaud, 1997, 12)

26. La présentation de la technique de mise en grilles se trouve notamment dans Blanche-Benveniste et Jeanjean (1987); Blanche-Benveniste, Bilger, Rouget et van Den Eynde (1990).

Ces commentaires, on le voit, sont indispensables ; ils sont notés le plus systématiquement possible dans les transcriptions de corpus faites au GARS ; là encore les recueils “à la volée” à cause de la l'étendue de la période au cours de laquelle cette activité de collecte se déroule sont plus sujets à des variations dans la notation des commentaires que les recueils constitués à partir de corpus.

Parfois, la transcription ne peut s'appuyer que sur des éléments prosodiques pour attester le lapsus et le distinguer de la variation énumérative ; c'est ce qui se passe dans les exemples suivants (une brusque variation d'intensité atteste que l'erreur porte sur l'énoncé en gras) :

- il faut changer l'âge de la *majorité non* de la *responsabilité pénale*
- est-ce que nous sommes parfaits ? bien sûr que *nous*²⁷ nous ne sommes pas parfaits (corpus Pallaud, 1997, 32, 143)

Comme il n'est pas toujours possible de connaître l'intention du locuteur, on ne peut pas toujours garantir la distinction entre lapsus et phénomènes de listes. Que les lapsus aient été recueillis “à la volée” ou tirés de corpus enregistrés, la difficulté est la même. Comme la plupart des lapsus relevés “à la volée” sont émis au cours d'émissions de radio, il est impossible d'interroger les locuteurs et de vérifier ce qui paraît essentiel au lapsus : l'intention que peut avoir le locuteur de dire autre chose.

En revanche, il est évident que lorsqu'on dispose de corpus enregistrés, on bénéficie d'un contexte large permettant plus de précisions sur ces phénomènes. Certains exemples, on l'a vu, montrent qu'il est parfois indispensable de recourir à des caractéristiques prosodiques pour attester le lapsus. Les conventions du GARS ne prévoient pas pour l'instant ce genre de notation mais cet inconvénient cesse d'être une difficulté à partir du moment où on peut consulter parallèlement l'enregistrement sonore. Or, les nouvelles technologies dans le domaine informatique permettent de proposer simultanément au linguiste la saisie numérique de l'enregistrement sonore et celle de sa transcription.

2.3. LAPSUS, RUPTURE DE CONSTRUCTION OU BRIBE ?

Un certain nombre de lapsus se présentent sous la forme de bribes corrigées c'est à dire d'amorces de construction avec “correction à gauche”. Par exemple dans l'exemple qui suit, une construction prépositionnelle est supplantée par une construction adverbiale. La réalisation du

27. La variation d'intensité et d'intonation conduisait à attendre : *bien sûr que non*.

complément temporel s'y prend à deux fois et cela de façon parfaitement adéquate. Simplement la première est vite abandonnée.

- alors ça revenait au même + parce que le matin je me levais *de plus tôt* pour prendre mon train (corpus Bertuzzi, 50, 7)

Les exemples qui suivent relèvent tous du même type : des lapsus sous forme de bribe :

- elle *avait* elle *connaissait* bien bien son travail (corpus Bertuzzi, 49, 10)
- euh moi *j'ai pas j'avais pas* de permis de conduire (corpus Bertuzzi, 41, 5)
- on les dépotait on enroulait *la + le* la terre²⁸ (corpus Bertuzzi, 35, 5)
- ah oui c'était une bonne place fleuriste *devant au* Père Lachaise (corpus Bertuzzi, 33, 11)
- Henry James + toute sa vie est *un une* oscillation entre l'Europe et les États-Unis (corpus Pallaud, 1997, 106)

Dans le corpus enregistré, on note la présence fréquente de bribes corrigées (27 % ; 27/100) alors que dans le recueil "à la volée" ces cas sont rares (5 % ; 7/120). Ces phénomènes se distinguent des bribes simples où les constructions ne sont interrompues que passagèrement²⁹, sans "correction à gauche" et se poursuivent par fragments successifs comme dans les exemples suivants (la présentation en grille adoptée par le GARS rend compte de cette interprétation) :

```

le
le
le
l'acte fondateur
je
je
je lui reproche
après  quand on
        quand on regarde
je crois que
je crois que beaucoup de gens savaient

```

28. Le lapsus porte sur l'article *la* puis *le*.

29. La distinction entre les phénomènes de bribes corrigées ou non n'est pas toujours faite (Cappeau, 1998). Elles sont interprétées comme des piétinements à l'endroit de certaines places syntaxiques comme le déterminant (Blanche-Benveniste et Jeanjean, 1987 ; Cappeau, 1998) mais aussi le pronom personnel, le verbe, les prépositions, etc.

avec de
de
de
de gentils moments (corpus Pallaud 1997)

Dans le cas suivant, on constate que le locuteur qui entend l'énoncé hésite à considérer qu'il s'agit d'une rupture de construction (ce qui semble bien être le cas) et préfère répéter ce qu'il vient d'entendre³⁰. Ce faisant, il souligne l'insolite de cet énoncé, son caractère de lapsus. Si l'on opte pour un lapsus sur le temps du verbe (*suivrai* au lieu de *suive*), on écrira l'exemple :

- L1 oui on ira récupérer la voiture il faudra que je te suivrai jusque chez toi
L2 il faudra que je te suivrai ?

ou si l'on opte pour une omission :

- L1 oui on ira récupérer la voiture il faudra que / je te suivrai jusque chez toi
L2 il faudra que je te suivrai ? (corpus Pallaud, 1997, 107)

Dans l'exemple suivant, l'hypothèse d'une bribe corrigée s'impose d'emblée. On admet volontiers le lapsus sur le temps du verbe car cette hésitation n'enfreint pas les règles du système de la langue :

- il n'a pas d'effet direct qui *est* qui *serait* de nature à transformer la jurisprudence en situation non exceptionnelle (corpus Pallaud, 1997, 140)

Ce sont les cas des bribes et des interruptions de construction "découverts" au cours de l'analyse de corpus enregistrés qui ont fortement modifié le relevé "à la volée" des lapsus. Elles ont également fortement contribué à amorcer la réflexion présente sur l'identification des lapsus.

2.4. LAPSUS : NÉOLOGISMES³¹

Certains passages des énoncés soulèvent des difficultés d'interprétation soit qu'ils permettent une reconnaissance approximative de mots, soit qu'ils n'autorisent qu'une reconnaissance de phonèmes. Ces difficultés conduisent à distinguer ce qui est du ressort du néologisme, ce qui suppose qu'une interprétation partielle et approximative est possible. Autre chose est le cas où une signification étant impossible, on en est réduit à rendre

30. Les deux locuteurs sont des enseignants à l'Université.

31. Goffman (1981) emploie le terme de "métathèse" pour désigner ces phénomènes et signale que, dans les malentendus (Garnes et Bond, 1975) aussi bien que dans les lapsus, les métathèses et interversions abondent.

compte de ce passage par une transcription phonétique. Cette deuxième solution est celle qui est également adoptée dans le cas de jargon.

Le néologisme est un "mot nouveau, le plus souvent créé par dérivation ou par composition, et qui, quand il n'est pas sérieux et destiné à s'intégrer au lexique de la langue, cherche à être frappant et humoristique voire burlesque" (Bacry, 1992). Tout le monde a pu lire sur les livres édités récemment la formule suivante où la *photocopie* se trouve estampillée de façon saisissante par l'accusation de *pillage* :

Danger : le *photocopillage* tue le livre

ou bien (corpus Pallaud, 1997, 170)

- L1 il faut pas que j'oublie le rapport que Guenz m'a donné hier
 L2 ah oui que tu *synthèses*
 L1 oui il faut que je *fasse une synthèse*

Un cas particulier du néologisme est le "mot-valise" qui est un terme nouveau (véritable création lexicale, absente du dictionnaire) obtenu à partir de deux mots ayant en commun une syllabe (ou quelques lettres, voire une seule lettre)³² : les *célibattantes* (*célibataires*, *battantes*) sont célèbres mais aussi le *bistroquet* (*bistrot*, *troquet*), la *foultitude* (*foule*, *multitude*) que bien des personnes utilisent comme s'il s'agissait d'un lexique standard.

Dans le cadre des études sur les lapsus, bon nombre de néologismes sont traduits orthographiquement, donc sous forme de mot-valises (Peter-Defage, 1993, Rossi et Peter-Defage, 1998, Arnaud, 1997 et Freud également [1901, p. 76]) :

- le meilleur *merrier guerrier* (le meilleur *guerrier*) (Defage, 1993, n° 70)
- *begleitdigen* (*begleiten*, *beleidigen*) (Freud, 1901, p. 77)

Pour certains linguistes, ces néologismes sont la preuve même de perturbations de l'émission de la parole, par anticipation ou persévération de phonèmes ou syllabes présents dans le contexte. La transcription de ces néologismes sous une forme orthographiée qui permet d'écrire ces morphèmes que le transcripateur identifie est destinée à rendre compte de ces mécanismes d'anticipation ou de persévération.

Le jargon est une séquence orale à laquelle il est impossible d'attribuer une signification et dans laquelle on ne peut identifier un morphème. Dans le cadre d'une transcription, on a alors recours à l'alphabet phonétique pour transcrire le passage concerné. On trouve souvent du jargon

32. Pour une étude détaillée du mot-valise cf. Grésillon (1984).

dans les transcriptions de personnes aphasiques (1981) ou d'enfants inintelligibles en cours de rééducation (Pasquale, 1989) et rarement dans d'autres cas. C'est pourquoi, cette terminologie est fortement connotée et peu employée en dehors du discours médical. Il reste que parfois dans des énoncés de personnes ne présentant pas de troubles aphasiques, on ne peut transcrire certaines de leurs paroles qu'à l'aide de l'alphabet phonétique. Par exemple, on n'éprouve pas de difficulté à transcrire l'énoncé suivant :

si j'avais pensé ça ça aurait pu être une marque de [juvénisme] de juvénilité (corpus Pallaud, 1997, 204)

En revanche, pour les exemples qui suivent, une transcription phonétique semble préférable (corpus Pallaud, 1997) :

- ma mère a dit surtout cache ce livre que Poupette ne le lise pas eh bien ce livre je l'ai [li] caché dans le lit (124)
- mais dans ce [zyt] euh ce gîte il n'y a pas d'ascenseur (163)
- je te fais des [sol] ou plutôt des soles [rires]³³ (contexte culinaire bien sûr) (102)

Nous avons rassemblé dans cette rubrique les lapsus qui n'ont pas pu recevoir une signification "standard" ; ils constituent la deuxième grande catégorie des lapsus relevés "à la volée" (18 sur 120 ; 10 d'entre eux font l'objet d'une auto-correction).

- Pour certains de ces lapsus des solutions orthographiques "approximatives" (des néologismes donc) apparaissent d'emblée (corpus Pallaud, 1997) :

- j'ai l'impression que je vais *apprir* que je vais *apprendre* à vivre avec toi (28)
- je lui ai dit de ne pas faire la poussière sur les plans de travail et je crois que ça la *vâche* [rires] ça la *vexe* (*fâche*, *vexe*) (112)
- le test de l'*antinanisme* de l'*antinazisme* reste à faire (151)

Parmi ceux-ci, on trouve des cas où plusieurs solutions orthographiques sont envisageables :

- mais c'était quoi un (*matelot*, *mateleau*) à eau [rires] un *matelas* à eau (129)

La première solution conduit à ranger ce lapsus dans les cas de substitution, la deuxième le place dans les cas de mot-valise "matel(as à) eau" avec élision du phonème [a].

33. Pour le locuteur de cet énoncé, l'opposition [o], [ɔ], est pertinente.

• D'autres lapsus ne peuvent être transcrits que phonétiquement :

- j'ai fait une quantité de saignées au [byron] dans les murs de notre appartement (au *burin*) (23)
- les valises en carton sont les [vazi] de l'exil [rires] les *valises* de l'émigration (51)
- regarde-le avec son air [isyrite] (*hirsute*) (69)

Dans le corpus enregistré, ce type de lapsus est moins fréquent (8 sur 100), corrigé également une fois sur deux ; ils soulèvent les mêmes difficultés de choix de transcription :

- c'est une petite domination quelque part quoi du fait de parler + que les [parlân] + que les parents parlent le français pour les enfants c'est comme si ++ ils dominaient (corpus POI 97 - 97)
- alors tous les ans à une [seritif] à une certaine époque ils fêtaient le mur des Fédérés (corpus Bertuzzi, 13, 13)
- mais il fallait toujours soulever parce qu'en dessous c'était toujours beau ça [vwajet] déjà pas ça voyageait pas bien des fois (corpus Bertuzzi, 22, 3)

D'autres énoncés se présentent sous une forme que je propose d'appeler des "formule-valises", pour paraphraser la notion rhétorique de mot-valise qui caractérise de façon évidente, comme on l'a vu un certain nombre de néologismes. C'est le cas des exemples suivants (corpus Pal-laud, 1997, 39, 40, 41) qui paraissent condenser en une seule formule deux énoncés tronqués correspondant à des locutions figées. Cet artifice, qui n'en est pas un puisqu'il s'agit de lapsus, révèle une ambiguïté qui se "déploie" à demi dans une concaténation de formules tronquées³⁴.

- cet auteur a une certaine conception sacrée à l'écriture
soit
cet auteur a une certaine (conception sacrée de, relation sacrée à) l'écriture
- j'ai mis du mal j'ai eu du mal mais j'y suis arrivé
soit
j'ai (mis du temps, eu du mal) mais j'y suis arrivé
- il faut *poursuivre* cette analyse à euh *poursuivre* cette analyse à d'autres domaines

34. Cette équivocité repérable dans ces formules-valises comme dans les néologismes suggère au psychanalyste qu'elle constitue le ressort du lapsus "réussi" dans une substitution de mot. Cette substitution fait écran à un autre énoncé que, on l'a vu, le locuteur évoque le plus souvent lui-même (à travers ses auto-corrrections).

soit

il faut (poursuivre dans, étendre à) cette analyse à d'autres domaines

Dans le corpus enregistré, on ne relève que deux "formule-valises" du type :

- c'était pas joli joli + alors pour *s'en liquider* quand même on a fait des petites bottes de muguet (corpus Bertuzzi, 16,3)

soit la formule groupant *s'en débarrasser* et *les liquider* ; durant la nuit les bottes de muguet ont flétri trop vite, alors pour ne pas perdre toute la vente...

On remarquera que, dans ces exemples, l'affirmation de la présence d'un lapsus repose sur le postulat qu'un message ne doit pas être équivoque, que les impératifs de la communication imposent un message univoque : on ne peut dire une chose et son contraire. Pour la linguistique cognitive, ce postulat de cohérence du discours est le fondement même de l'objectivité de son approche (Kleiber, 1987). Les psychanalystes et certains linguistes soulignent au contraire l'équivocité foncière de la parole singulière et de la langue :

ce qui représente aux yeux de ces amateurs de langages formels, un défaut regrettable des langues qu'ils appellent "naturelles" se révèle n'être probablement pas un accident mais une caractéristique essentielle, condition même de leur évolution et de leur survie. (Fuchs 1996, p. 80)³⁵

Cette catégorie de lapsus suggère donc fortement que le lapsus n'est pas une substitution de mots, le glissement d'un terme à la place d'un autre mais bien plutôt un phénomène de condensation (dont la forme parfaite serait un mot faisant totalement écran à un autre), une fabrication de "chimères" linguistiques à l'instar du mot-valise ; l'effet de sens n'est pas un choix erroné entre deux significations mais plus vraisemblablement la somme de ces significations plurielles ("la surcharge incontrôlée de sens" comme le dit Fuchs).

Arnaud, à l'instar de Rossi et Peter-Defare, insiste sur la distinction entre les lapsus syntagmatiques (se traduisant le plus souvent par des néo-

35. Selon Fuchs, il y aurait néanmoins diverses sources d'ambiguïté : "Le risque de prolifération des ambiguïtés est à l'évidence encore plus grand dans le cas des usages quotidiens de la langue. Sans aller jusqu'à évoquer le travail de l'inconscient ou diverses pathologies qui semblent rendre les sujets incapables d'échapper à l'ambiguïté et à la surcharge incontrôlée du sens, on peut légitimement se poser la question de savoir si l'idée même d'une production linguistique totalement *univoque* au sens précis de 'dépourvue d'ambiguïté', est réaliste" (p. 80).

logismes ou des "formules-valises") et les lapsus paradigmatiques. Il souligne l'importance des premiers dans le cadre d'une linguistique où une relation entre le *figement des locutions* et la production de la parole se trouve mise en avant :

Les lapsus syntagmatiques nous rappellent que la production d'énoncés ne se réduit pas à une série de dénominations de concepts, mais aussi à l'assemblage de spécifications grammaticales et au montage d'une chaîne. Il semble qu'un élément donné envoie de l'activation à ses collocants, même ceux qui ne font pas partie du message. C'est là un indice de la justesse d'un courant de pensée minoritaire en linguistique, et qui insiste sur le fait que la production repose en partie sur du préfabriqué (cf. Nattinger & De Carrico, 1992).

On a vu cependant, que certains des lapsus pouvaient apparaître comme des mots-valises si la transcription rendait compte de leur formation ou comme de simples substitutions de mots si l'interprétation le décidait. On ne peut arguer qu'il est fort improbable que *jute* ait été prononcé à la place de *gîte* ou même *vache* au lieu de *vexe* puisque le lapsus (erreur par inadvertance) oblige à mettre, par définition, la cohérence du texte entre parenthèses.

2.5. LAPSUS ET AMORCES

Le choix d'élargir l'étude sur les lapsus aux phénomènes d'amorces s'est trouvé renforcé par l'expérience de transcription de corpus enregistrés ; les phénomènes d'amorces soulèvent en effet des difficultés de reconnaissance des morphèmes qui ne sont qu'amorcés. Parfois, certaines amorces sont ininterprétables :

- il y avait plein de tombes des artistes + du cinéma des [e] aviateurs tués à la guerre (Bertuzzi, 10, 9)

Certaines, au contraire, ne sont qu'un des choix possibles dans une multi-transcription³⁶

36. Le GARS (Blanche-Benveniste et Jeanjean, 1987) a proposé un procédé typographique simple pour rendre compte d'interprétations plurielles pour un même passage d'énoncé (ce qui n'est pas si rare même en tenant compte du contexte et en postulant l'absence de termes insolites ; autrement dit en prenant le parti pris d'une forte cohérence textuelle). Ce procédé consiste à encadrer ces multi-écoutes par deux barres obliques (exemples tirés de Bilger et al., 1997) :

- le décollage s'est très bien passé /*parce que, puisque!* tu décolles pratiquement sur place (Anguenot 13,12)

- oui //œu-, le/ l'œuf se mélange entièrement (corpus Jacques, 35, 19)

D'autres laissent entrevoir qu'elles auraient pu ne pas être identifiées, être transcrites de façon phonétique et appartenir alors à la catégorie des néologismes :

- mais il y a eu des *palanq-* des *générations* de musiciens de jazz qui ont été sous son influence (corpus Pallaud, 1997, 30)
(on suppose que le terme amorcé est bien *palanquée*)

On trouve trois sortes d'amorces dont la distinction repose sur l'analyse de la place syntaxique occupée par ces amorces. Il est à noter que, si très souvent on est tenté de les interpréter (ce qui explique la grande fréquence des transcriptions orthographiques), on ne peut se targuer de certitudes à ce sujet. En revanche, la place syntaxique est approchée avec plus de certitude.

Oa-φ	amorce laissée inachevée
Oa- b	amorce corrigée
Oa- aa	amorce complétée

a. Amorces type Oa-φ ou amorces laissées inachevées (ce qui suit l'amorce occupe une autre place syntaxique; on n'est donc pas en présence d'un piétinement sur la même place syntaxique). Ces amorces sont des lapsus interrompus et non corrigés.

Dans le corpus "à la volée", on ne relève aucune amorce de ce type.

Dans les corpus enregistrés, ces amorces sont au nombre de 10

- quand on rentrait ben il était six heures six heures et demies + le temps de les *m-* on le mettait à l'eau (corpus Bertuzzi, 38, 10)
- + puis c'était *b-* toutes ces fleurs (corpus Bertuzzi, 43, 9)
- un cyclamen je sais pas ça *va-* + sept huit francs dix francs (corpus Bertuzzi, 43, 15)
- qu'est-ce que je me suis piquée les mains avec ces bon-sang de roses hein et *mê-* quand on faisait les couronnes (corpus Bertuzzi, 12, 16)
- cependant il y a longtemps hein et ça *m-* quand j'y pense je me dis (corpus Bertuzzi, 16, 16)
- il y a eu des artistes j'ai vu *m-* comment elle s'appelle une artiste là une qui est morte qui chantait (corpus Bertuzzi, 30, 9)
- c'est à voir le colombarium c'est connu il y en a pas beaucoup d'*au-* maintenant je crois qu'il y en a (corpus Bertuzzi, 32, 9)
- dans ce temps-là c'était bien bien bien bien on *fais-* maintenant il y a tellement d'artificiel que c'est plus pareil (corpus Bertuzzi, 34, 11)

-
- je fais des choix difficiles mais je //ai, les/ fais au regard de ma conscience (Capp, 43, 20).

- mais ils n'ont pas le droit de *jou- n-* au ballon ni de faire de la patinette (corpus Bertuzzi, 29, 11)
- à quatorze ans qu'il fallait faire tout ça hein + et ben v- je vous assure (corpus Bertuzzi, 47, 11)

b. Amorces type Oa- ϕ b ou amorces corrigées (la correction de l'amorce a lieu sur la même place syntaxique)

Il s'agit des amorces où le locuteur ne complète pas ce qu'il avait commencé à dire mais "*corrige*" et poursuit par un autre élément. Il s'agit donc de lapsus interrompus et corrigés :

Dans le corpus "à la volée", on trouve 11 exemples de ce type :

- mais il y a eu des *palanq-* des *générations* de musiciens de jazz qui ont été sous son influence (corpus Pallaud, 1997, 30)
- ah voilà le *mas-* le *bastardon* qui revient (corpus Pallaud, 1997, 30)

Mais aussi :

- d'après ce que *vous d-* d'après ce que *nous dit* la rumeur il est mort en prison (corpus Pallaud, 1997, 34)
- La France état libéral *ne veut rien d-* est une contradiction dans les termes (corpus Pallaud, 1997, 62)

Dans les corpus enregistrés, on relève 31 amorces de cette catégorie :

- et deux fois par semaine + le *lun-* le *mercredi* et le vendredi il y avait les marchands + de plantes vertes (corpus Bertuzzi, 38, 16)
- on voyait que des fleurs que des fleurs que des fleurs parce que c'est bien *ent-* c'est bien ϕ et puis les gens (corpus Bertuzzi, 33, 3)

Dans l'exemple suivant, si la place syntaxique est conservée (attribut), la catégorie morphologique n'est plus la même : on passe de l'amorce d'un nom commun (une *merveille*) à un adjectif (*beau*) :

on rêve tellement que c'est beau hein c'est *une me-* c'est *beau* beau beau beau (corpus Bertuzzi, 30, 2)

Ces phénomènes ne sont donc pas rares (11 sur 120) dans le recueil "à la volée" mais encore plus fréquent dans les corpus enregistrés (31 sur 100).

c. Amorces type Oa- ϕ aa ou amorces complétées (le mot commencé et interrompu se trouve complété)

Par exemple, l'amorce se trouve complétée après la reprise du déterminant s'il s'agit d'un syntagme nominal ou du pronom personnel sujet s'il s'agit d'un verbe. Il s'agit donc des amorces où le locuteur *complète* finalement ce que, dans un premier temps, il n'avait qu'ébauché pour s'interrompre aussitôt. Elles sont considérées, dans notre étude, comme

des lapsus interrompus puis poursuivis. Deux exemples de ce type seulement se trouvent dans les lapsus relevés "à la volée", alors qu'ils abondent dans les corpus enregistrés (18 sur 59 amorces).

- Dans le recueil "à la volée" :
 - mais si on fait une *e-* une *exception* pour lui (corpus Pallaud, 1997, 78)

De plus, dans l'exemple suivant (corpus Pallaud, 1997, 76) que nous avons classé dans les lapsus du type "un mot pour un autre",

- vous avez un *organe* un *organisme* qui gère des intérêts très différents

On peut admettre également qu'il s'agit d'une amorce *complétée* qui sera alors transcrite comme suit :

- vous avez un *organ-* un *organisme* qui gère des intérêts très différents

- Dans les corpus enregistrés :
 - c'est un film de Spielberg X qui est qui a été fait sur la seconde guerre mondiale et justement l'univers des + des des camps concentrationnaires [fidler] non *Schi-* La Liste De *Shindler* voilà (corpus Portier [Cappeau, 1997])
 - pour tenir la *cou-* la *couronne* c'était pas drôle (Bertuzzi, 47, 8)

CONCLUSION

Les traces du constant travail d'élaboration au cours de la prise de parole sont nombreuses et diverses. Elles sont l'indice d'une activité qui réorganise en permanence l'agencement temporel de l'énoncé aussi bien que son sens. La transcription soigneuse de corpus oraux révèle que ces remaniements sont si nombreux qu'ils interrogent le transcripteur sur leurs causes et pas seulement sur leurs mécanismes. Ce fait a été souligné maintes fois et étudié dans de nombreux travaux.

The kind of phenomena considered here are far more widespread than it would seem from the examples given, and the fact they occur at all is more important than their experimental reproduction or their quantitative evaluation. (Bierwisch, 1981, p. 600)

La transcription de l'oral montre également que l'échange communicatif entre locuteurs se déroule le plus souvent dans une atmosphère de fréquents malentendus que les locuteurs signalent peu et questionnent encore plus rarement. La réflexion développée par Seleskovitch et Lede-

rer (1984) sur la traduction simultanée les conduit, en privilégiant la situation de communication, à insister sur la distinction entre signification et sens³⁷ et à affirmer que pour l'interprète qui traduit à la vitesse de l'oral, dans la très grande majorité des cas, la parole est univoque grâce au contexte (linguistique ou non) :

La traduction montre que les mots et les phrases sont perçues avec un seul sens dans la communication [...] le traductologue ne se heurte quasiment jamais aux ambiguïtés que pourchasse le linguiste et qu'interprète le psychanalyste. (p. 120)

C'est cette prégnance de l'atmosphère communicative qui fait que les lapsus qu'ils aboutissent ou non à la formation de néologismes sont, cependant, souvent ignorés dans la conversation courante, par les locuteurs et "redressés" si les éléments cotextuels et contextuels le permettent. La communication ne semble pas affectée par ces déformations. Claire Blanche-Benveniste et Colette Jeanjean (1986) signalent que, selon certains linguistes, il en est de même pour les achoppements, amorces et bribes qui jalonnent tout énoncé oral : seule la "séquence maximale" (la séquence sans les bribes, hésitations et retours en arrière) est retenue.

Nos savoirs, le contexte (contexte et cotexte) de l'énoncé les prérogatives de la communication conduisent à "ne pas entendre" ces surprises que sont les erreurs de langage ou tout au moins à les "corriger" pour que ce qui est dit demeure cohérent, plausible : on fait crédit au locuteur d'un savoir langagier et de cohérence.

Ces considérations conduisent à souligner la distance qui sépare l'auditeur engagé dans une conversation et le linguiste qui étudie ces échanges langagiers. On ne s'étonnera donc pas de constater que les linguistes qui étudient les lapsus soulignent que la détection de ces lapsus dans les énoncés nécessite d'adopter une *attention particulière* à l'énoncé que prononce le locuteur ; elle n'est d'ailleurs pas sans rappeler l'attention flottante que prêtent les psychanalystes aux analysants³⁸. Il s'agit d'une certaine manière de se retirer du registre de la communication c'est-à-dire de la compréhension du message transmis :

37. (p. 99) La *signification* correspond à la saisie des signifiés (c'est la connaissance linguistique) : l'accès au *sens* suppose un raisonnement qui associe les signifiés de la langue à des connaissances autres que linguistiques. Il est le résultat non seulement des effets du contexte mais aussi des savoirs et des associations du locuteur qui écoute.

38. Cette attention flottante à l'égard de l'énoncé de l'analysant place le psychanalyste hors du champ de la communication et de la compréhension ; elle constitue le support de cette place qu'occupe le psychanalyste dans l'acte analytique.

Whoever is haunted by an interest in error is unable to take part in any given conversation or listen to any lecture without welcoming every mistake with acute interest and pleasure. Without these special, separate attention, the great majority of instances will escape him via his own correction mechanism. (Bierwisch, 1981, p. 600)

L'adoption d'une attention particulière n'est cependant pas suffisante pour garantir une rigueur dans le recueil des données de ce genre. Cutler, dans son introduction du numéro spécial de la revue *Linguistics* consacrée aux *Lapsus et erreurs de langage*, incite à la prudence quant à la validité et la fiabilité des recueils d'erreurs de langage. L'exhaustivité est loin d'être garantie et partant les statistiques sont hasardeuses car la détection même des erreurs de langage pose problème. Le chercheur est lui-même non un cueilleur neutre sans filtre mais un auditeur humain de langage. Les contraintes du système de la langue vont peser et introduire des biais dans la détection. Le chercheur comme tout auditeur construit activement du sens à partir des propos qu'il entend. Si les erreurs de langage émises ne sont pas rares, les "mal entendus" ou erreurs d'écoute (*slips of the ear*) ne sont pas rares dans la vie quotidienne mais moins signalés. Ils sont peu étudiés (Cutler cite deux études) et posent eux aussi des problèmes de détection. Il reste que leur existence même incite doublement à la prudence celui qui "détecte" une erreur de langage.

Un certain nombre de linguistes insistent sur la complexité de la perception auditive d'énoncés; on n'entend pas vraiment tout; on anticipe le sens grâce au contexte, ce que certains linguistes nomment la suppléance mentale. Lorsqu'elle fait défaut (comme c'est le cas pour les noms propres, les mots inconnus ou les nombres le plus souvent imprévisibles), on constate une défaillance auditive (Seleskovitch et Lederer, 1984, p. 138). Cette défaillance auditive est d'autant plus grande que le traducteur comme celui qui recueille "à la volée" des lapsus ne peut compter que sur sa mémoire pour transcrire ou traduire ce qu'il vient d'entendre. On sait que la profession de traductologue est un rude apprentissage de la mémoire. Pour les mêmes raisons, dans le cas du recueil de données entendues "chemin faisant", la fiabilité des données ne peut être assurée. De plus, comme le montrent la transcription de corpus, l'exhaustivité des phénomènes est loin d'être atteinte, ne serait-ce que dans leur variété même.

Les quelques chiffres obtenus dans notre étude suggèrent s'il en était besoin le biais qui peut être introduit par un recueil "à la volée" et le grand avantage qu'il peut y avoir à bénéficier de corpus enregistrés. Dans les recueils "à la volée", les lapsus du type "un mot pour un autre" sont

très surestimés alors que toutes les hésitations se traduisant par des amorces (amorces corrigées et inachevées) se trouvent sous estimées.

Berthille PALLAUD
Université de Provence



Bibliographie

- ARNAUD, P.J.L. [1997], "Les ratés de la dénomination. Typologies dans les lapsus", in Boysson et Thoinon (éds), *La dénomination*, PUL, Lyon, 307 p.
- AUTHIER-REVUZ, J. [1996], *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non coïncidences du dire*.
- BIERWISCH, M. [1982], "Linguistics and language error", in Cutler, A. (ed.), *Slips of the Tongue and Language Production*, Mouton Publishers, Amsterdam, pp. 583-626.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. & JEANJEAN, C. [1987], *Le français parlé. Transcription et édition*, Didier Érudition, Paris.
- BLANCHE-BENVENISTE, C., BILGER, M., ROUGET C. & van Den EYNDE, K. [1990], *Le français parlé. Études grammaticales*, Édition du CNRS, Paris.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. [1997], "Transcription et technologie", *Recherches Sur le Français Parlé*, 14, pp. 87-100.
- [1997], "Ponctuation et langue parlée", in *La ponctuation. Le Discours psychanalytique*, 18, pp. 73-109.
- BUTTERWORTH, B. (ed.) [1980], *Language production*, Academic Press, London.
- CUTLER, A. (ed.) [1981], *Slips of the Tongue and Language Production*, Mouton Publishers, Amsterdam.
- CUTLER, A. [1981], "The reliability of speech error data", in Cutler, A. (ed.) *Slips of the Tongue and Language Production*, Mouton publishers, Amsterdam.
- FÉNOGLIO, I. [1997], "La notion d'événement d'énonciation : le 'lapsus' comme une donnée d'articulation entre discours et parole", *Langage et société*, 80, pp. 39-71.
- FUCHS, C. [1996], *Les ambiguïtés du français*, Paris, Ophrys.
- GOFFMAN, E. [1981], *Forms of Talk*, Basil, Blackwell, Oxford.
- GRÉSILLON, A. [1984], *La règle et le monstre : le mot-valise. Interrogations sur la langue, à partir d'un corpus de Heinrich Heine*, Linguistische Arbeiten, Niemeyer.

- JAKOBSON, R. [1963], *Essais de linguistique générale*, vol. I, Éd. de Minuit, Paris.
- JEANJEAN, C. [1984], "'Les ratés c'est fa- fabuleux', Étude syntaxique des amorces et des répétitions", *LINX*, 10, *Syntaxe et discours*, pp. 171-177.
- KLEIBER, G. [1987], "Connexité, cohésion, cohérence et lexicque", in F. Wiloand (éd.), *Enseignement/Apprentissage du lexique en langue étrangère*, Strasbourg, Université des Sciences humaines.
- KRISTOL, A.M. [1997], *Atlas linguistique audiovisuel du Valais romand*, Centre de dialectologie et d'étude du français régional de Suisse romande, Université de Neuchâtel.
- LOUFRANI, C. [1981], "Locuteur collectif ou locuteur tout court", *Recherches sur le Français parlé*, 3, pp. 215-243.
- NATTINGER, J.R. & DE CARRICO, J. S. [1992], *Lexical Phrases and Language Teaching*, OUP, Oxford.
- MERINGER, R. und MAYER, K. [1895], *Versprechen und Verlesen : eine Psychologisch-linguistische Studie*, Göschen, Stuttgart.
- MERINGER, R. [1908], *Aus dem Leben der Sprache : Versprechen ; Kindersprache, Nachahmungstrieb*, Behr's Verlag. Ling, sémantique, lapsus, Berlin.
- [1923], "Die täglichen Fehler im Sprechen, Lesen und Handeln", *Wörter und Sachen*, 8, pp. 122-140.
- MOTLEY, M. [1985], "Les lapsus", *Pour la Science*, nov., pp. 62-65.
- PASQUALE, A. [1989], *Étude diachronique du langage d'un enfant inintelligible de 7;4 à 8;5*, Mémoire de maîtrise 1988-1989 en Sciences du langage, Université de Provence, Aix-Marseille I.
- PETER-DEFAGE, E. [1993], *Aspects phonologiques, syntaxiques et phonologiques de l'empan des erreurs de langage*, DEA de Phonétique, Université de Provence, Institut de Phonétique, Aix-en-Provence, 166 p.
- PILLON, A. [1998], "Morpheme units in speech production evidence from laboratory-induced verbal slips", *Language and Cognitive Processes*, 13, 4, pp. 465-498.
- ROSSI, M. & PETER-DEFAGE, E. [1995], "Lapsus linguae : word errors or phonological errors ?", *International Journal of Psycholinguistics*, 11, 1[30], pp. 5-38.
- [1998], *Les lapsus ou comment notre fourche a langué*, PUF, Paris.
- SAUSSURE, F. de [1972], *Cours de linguistique générale*(1922), Payot, Paris.
- SELESKOVITCH, D. & LEDERER, M. [1984], *Interpréter pour traduire*, Didier Érudition, Paris.
- Trésor de la Langue Française* [1983], Édition du CNRS, Paris.
- WEIL D. [1997], "Paraphrase et mi-dire dans la parole de femmes enceintes", in Fuchs C. (éd.), *L'ambiguïté et la paraphrase. Opérations linguistiques, processus cognitifs, traitements automatisés*, Centre de publications de l'Université de Caen.